

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Un immeuble à usage commercial à Provins (77160)

Visite le vendredi 22 janvier 2021 de 15h00 à 16h00

L'adjudication aura lieu le jeudi 4 février 2021

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : 1/ Sur la commune de Provins (77160), 42, rue Hugues Le Grand : Un immeuble mitoyen par ses deux pignons à usage commercial, d'une surface utile de 175,30m² cadastré section AN n°509 et section AN n°513, pour une contenance totale de 00ha 02a 15ca, avec un droit de passage commun ; 2/ Sur la commune de Provins (77160), 02, rue Putte Muce : Dans un ensemble immobilier cadastré section AN

n° 1167, pour une contenance de 00ha 00a 07ca.

Le lot numéro un (01) : Un couloir situé au rez-de-chaussée cadastré section AN n°513 et grevé d'une servitude de passage.

OCCUPATION : les lieux sont loués selon bail commercial régularisé le 08 janvier 2011, avec effet au 08 février 2011 pour une durée de 9 ans avec tacite reconduction et moyennant un loyer mensuel hors taxe en principal de 1.000,00 €.

MISE A PRIX : 130.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 13.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant